

Appel à candidatures

Le collège échevinal a l'honneur d'informer le public qu'un poste au sein du conseil d'administration de l'office social de Differdange est devenu vacant.

Les personnes intéressées sont invitées à adresser leur candidature écrite par courrier électronique à l'adresse secretariat@differdange.lu, au plus tard le 25 septembre 2026.

Le conseil d'administration de l'office social exerce ses missions conformément aux dispositions de la Loi du 18 décembre 2009 organisant l'aide sociale. Il se réunit, en règle générale, toutes les trois semaines, les lundis de 16 h à 19 h.

Les membres du conseil d'administration sont nommés par le conseil communal pour une durée de six ans. Le mandat à pourvoir prendra toutefois fin le 31 janvier 2032, correspondant au terme du mandat initial.

Pour tout renseignement supplémentaire concernant ce mandat, les personnes intéressées peuvent contacter M. Sacha Breuer au numéro 58 77 1-1550.

Le texte intégral de la Loi peut être consulté au Mémorial A n° 260 de 2009 ou être téléchargé sur www.legilux.lu.

Le collège échevinal